



## Vente du réseau électrique de Charrat

Comme vous l'avez appris, l'assemblée primaire du 28 août 2018 a décidé, à l'unanimité, de vendre le réseau électrique de Charrat à la société Sinergy Infrastructure SA.

La vente sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Aussi, les tarifs d'électricité 2019 enregistrés sous [www.charrat.ch/espace\\_citoyen/règlements](http://www.charrat.ch/espace_citoyen/règlements) sont ceux de Sinergy et seront appliqués aux consommateurs charratins dès cette date.

Il est précisé que la facture finale relative à la consommation d'énergie de l'année 2018 sera, bien entendu, calculée au tarif du Service Electrique de Charrat (SEC).

Charrat, le 29 août 2018

L'administration communale